



Avec la CFE-CGC en tête aux CSE Sièges et DCN Le social tu aimeras ! ...

LA PREMIÈRE VOCATION DE VOS COLLÈGUES CADRES – ÉLUS OU REPRÉSENTANTS CFE-CGC – EST D'ÊTRE **FORCE DE PROPOSITION POUR GARANTIR ET RENFORCER LES DROITS, LES SALAIRES ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES 53 000 CADRES ET ENCADRANTS** DE LA POSTE DANS UN MODÈLE CATÉGORIEL, SIMPLE ET EFFICACE.

Dans ce droit fil, nous défendons **l'application d'une plus grande équité dans l'offre sociale** datée et déséquilibrée.

De même, nous proposons **un grand accord social pour les cadres et les encadrants** dans le futur environnement CSE de La Poste (promotions – formation – GEPP...).

La CFE-CGC Groupe La Poste travaille pour vous.

Cette posture assumée, sans défiance et sans complaisance, nous permet de porter votre voix sans ambiguïté, en abordant votre quotidien avec pragmatisme auprès des dirigeants de l'entreprise. **Nous vous connaissons, nous vous représentons sur tout le territoire, dans tous les métiers. Vos préoccupations sont tout simplement les nôtres. Nous consacrons toute notre énergie aux cadres et aux encadrants du Groupe La Poste, car c'est notre ADN.**



DU 09 AU 14 OCTOBRE 2024 : VOTEZ POUR VOUS !

**CHOISISSEZ LA CFE-CGC GROUPE LA POSTE
100% CADRES, 100% VOUS !
... ET TU AIMERAS AUSSI LES PROPOSITIONS DE LA CFE-CGC
GROUPE LA POSTE PRÉSENTÉES AU VERSO ...**

**100% À VOS CÔTÉS
VOTEZ CFE-CGC**

CFE-CGC GROUPE LA POSTE – 90 RUE LA FAYETTE – 75009 PARIS
01 48 24 77 32 – cgclaposte@gmail.com

**CFE
CGC**
Groupe La Poste

Agissez avec nous pour construire un CSE progressiste et responsable.

Voici des sujets que nous portons pour vous :

100% de la rémunération méritée !

La Poste s'appuie sans modération sur ses cadres et ses encadrants. **Et pour la CFE-CGC, ils ne sont pas suffisamment rémunérés en face des efforts qu'ils fournissent.** Bien souvent, les augmentations annuelles qu'ils perçoivent ne compensent pas leur perte de pouvoir d'achat. **Il faut booster la part des cadres dans les négociations annuelles obligatoires.** Et sur ce sujet de la rémunération, n'oublions pas les cadres sup' fonctionnaires ! Car depuis des années, leurs augmentations indiciaires sont mécaniquement reprises sur leur complément Poste.

100% de l'offre sociale !

Prisonniers d'une offre sociale datée et déséquilibrée, **les cadres sont souvent exclus des prestations proposées en raison d'une éligibilité définie par le quotient familial (conditions de ressources).** Nous l'avons dit et répété mille fois. Les cadres ne doivent plus avoir à fournir leur feuille d'impôts. Ils doivent bénéficier de l'offre sociale dans son entièreté. À cotisation égale (et demain en CSE supérieure) prestation égale !

100% carrière, emploi et évolution professionnelle !

Pour **une qualité de vie et une évolution de carrière pérennes et solides**, nous proposons un grand accord social pour les cadres et les encadrants dans le futur environnement CSE à La Poste. Il faut notamment endiguer le fléau de l'absentéisme en croissance, en allant au-delà des démarches d'excellence managériale censées stopper à elles seules l'hémorragie. **Promotion - Formation - Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences - Egalité pro - Maintien dans l'emploi - Autonomie et sens au travail sont autant de sujets qui méritent un dialogue social plus ambitieux** au service des cadres et des encadrants.

Avec l'allongement de l'âge de départ en retraite de 62 à 64 ans, nous sollicitons La Poste pour aménager de nouvelles formes de fin de carrière. En effet alors que les cadres et encadrants sont souvent entrés plus tard sur le marché du travail, on ne leur reconnaît pas la pénibilité, et la possibilité de TPAS s'amenuise d'année en année.

100% pour un télétravail choisi et transparent !

Le télétravail doit être choisi et accessible pour tous les personnels qui présentent une éligibilité par la nature de leurs activités, notamment pour sonner la fin du télétravail « gris » dans toutes les branches. La CFE-CGC n'a pas signé le dernier avenant en raison de l'inéligibilité sans fondements sérieux de la ligne conseil bancaire et du nombre important de collègues à qui il est interdit de faire une demande de télétravail alors qu'ils sont amenés à en faire régulièrement.

100% santé au travail !

Les Risques Psycho-Sociaux (RPS) constituent une menace réelle et sérieuse pour les cadres et les encadrants. **Pour la CFE-CGC, la santé au travail ne se négocie pas.** L'employeur nous la doit (art L41-1 Code du Travail). Ainsi nous travaillons sans relâche à la veille et à l'amélioration de la santé de l'ensemble des collègues.

100% d'accords signés s'ils vont dans le sens de vos intérêts !

Après la somme d'efforts fournis en négociations par les partenaires sociaux, les avantages acquis dans les accords bénéficient à tous, y compris à ceux qui les ont rejetés. Pour la CFE-CGC, il n'y a pas d'hypocrisie. **Dès lors qu'un accord vous est profitable, nous assumons nos responsabilités et nous le signons : à la BGPn et à la BSCC nous avons déjà été les seuls à signer après des mois de négociation.**

100% À VOS CÔTÉS VOTEZ CFE-CGC

CFE-CGC GROUPE LA POSTE - 90 RUE LA FAYETTE - 75009 PARIS
01 48 24 77 32 - cgclaposte@gmail.com

CFE
CGC
Groupe La Poste